



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ostéopathes

Question écrite n° 115430

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet souhaite interroger M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des ostéopathes et des étudiants en ostéopathie. Tous sont très inquiets par les projets de décrets et d'arrêtés, dont la publication serait imminente, relatifs à la formation et à l'exercice de leur profession. En effet, le contenu de ces textes ne correspond pas à leurs attentes en de nombreux points. Il souhaiterait recueillir son avis sur cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115430

Rubrique : Médecines parallèles

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 204